

COLLEGE PRIVE BILINGUE LAROUSSE BP 11 700 YAOUNDE TEL (+237) 22 23 11 67				
Année scolaire	EVALUATION HARMONISEE N°4	Classe	Durée	Coefficient
2022-2023	Matière : GESTION DE L'INFORMATION FINANCIERE	PCG	4h	5
<i>Examineur: TEUKOUA NJANTE</i>		<i>Date: 02/02/2023</i>		MNC

GESTION DE L'INFORMATION FINANCIERE

MNC 20-02 2023

Document et Matériel autorisés : Plan des comptes OHADA révisé et calculatrice non programmable
 Avant de traiter le sujet, vérifier qu'il comporte les pages 1 à 5

L'épreuve comporte 4 dossiers indépendants à traiter par les apprenants.

DOSSIER I : Immobilisations 20 pts

La balance avant inventaire de l'Entité FOTSO vous donne les informations suivantes au 31/12/2015.

Immobilisations	Valeur d'acquisition	Amortissement	VNC
Matériels de transport	14 200 000 frs	4 000 000 frs	8 320 000 frs
Matériel industriel	7 200 000 frs frs	3 600 000 frs

Renseignements complémentaires :

- Le poste matériel de transport comprend : une Toyota Carina achetée à X frs et mise en service le 6 juillet 2012, durée d'utilité 5 ans, mode d'amortissement linéaire et une Nissan achetée et mise en service le 04/04/2015. Durée d'utilité 5 ans, mode dégressif à taux décroissant.
- Le matériel industriel est mis en service le 25/11/2013. Son mode d'amortissement est constant.

Travail à faire N°1:

- 1.1-Déterminer la VO de la Toyota Carina et la Nissan 3 pts
- 1.2-Déterminer le taux d'amortissement du Matériel industriel 3 pts
- 1.3-Déterminer les amortissements déjà pratiqués sur le matériel industriel 2 pts
- 1.4-Dresser le plan d'amortissement de la NISSAN (annexe.1) 4 pts
- 1.5-La Toyota Carina a été cédée par chèque bancaire (BICEC agence de L'omnisport Yaoundé) le 08/09/2015 au prix TTC de 5 724 000 frs et le comptable a passé l'écriture suivante.

	08-09-2015
521 banque	5 724 000
245 matériel de transport	4 800 000
4431 Etat TVA facturée	924 000
(cession de la Toyota Carina par chèque bancaire)	

Passer au journal les écritures de régularisation

8 pts

NB : Les détails de calculs doivent être figurés sur la feuille de composition.

DOSSIER II : Etat des créances douteuses et irrécouvrables**20 pts**

La situation des créances douteuses et irrécouvrables de la SA MONKAM se présente ainsi au 31-12-21

Noms des clients	Créances TTC	Dépréciations au 31-12-2020	Règlements	Observations
BOUBA	457 920	15 %	357 750	Perte probable 25 %
ABDOU	488 925	28%	214 650	On espère récupérer 186 030 frs
MOUSSA	329 130	23%	248 040	On espère recouvrer 70%
ALI	362 520	30%	238 500	Perte estimée à 28 620
MBALLA	620 100	20%	488 925	Est porté disparu
ATANGANA	548 550	32%	259 965	Diminuer la dépréciation de 5%

Par ailleurs, on classe parmi les clients douteux au 31-12-2021 :

-FOTSO : créance due 405 450frs ttc ; actif réel : 12 500 000 frs ; passif privilégié : 7 400 000 frs ; passif chirographaire : 6 000 000 frs.

-SALAM : créance due : 298 125 frs ttc ; totalement irrécouvrable.

Travail à faire N°2:2.1-Compléter l'état des créances douteuses et irrécouvrables au 31-12-2021 (annexe 2) **12 pts**2.2-Passer toutes les écritures de régularisation au 31-12-2021 **8 pts****DOSSIER III : Etat des titres****15 pts**

Au 31-12-2021, le porte feuille des titres de l'entité SOMO comprend :

Nature des titres	N° de cptes	Qtés	PA unitaire	Cours au 21-12-2020	Cours au 21-12-2021
Titres de participation (actions SOCAVER)	263	900	50 000	55 000	40 000
Titres de placement					
• Bons de caisse	501	400	20 000	19 000	21 000
• Actions UPSA	502	600	30 000	22 000	25 000

Le 28-12-2021, 100 bons de caisse ont été cédés par chèque bancaire à 28 000 frs l'unité et aucune écriture comptable n'avait été passée.

Travail à faire N°3:

3.1-Présenter l'état des titres (annexe 3)

9 pts

3.2-Passer les écritures de régularisation

6 pts**DOSSIER IV : Comptabilité de gestion****25 pts**

L'Entité SONAFO fabrique à partir d'une matière M deux produits A et B. le produit A est obtenu dans l'atelier 1 et le produit B dans l'atelier 2.

Pour le premier trimestre 2021, vous disposez des informations suivantes :

• Stocks au 01-01-2021 :

✓ Matières premières M: 4 000 kg pour 705 800 frs

✓ Produit A : 1 500 unités pour 1 400 000 frs

✓ Produit B : 900 unités pour 2 539 800 frs

- Production du trimestre : 11 500 unités de A et 1 200 unités de B
- Main d'œuvre directe
 - ✓ Atelier 1 : 2 000 heures à 775 frs l'heure
 - ✓ Atelier 2 : 310 heures à 1 300 frs l'heure
- Consommation de matières premières
 - ✓ Atelier 1 : 11 800 kg
 - ✓ Atelier 2 : 2 500 kg
- Charges indirectes : répartition suivant le tableau ci-après

Elements	Centres auxiliares		Centres principaux			
	Prestation connexes	Gestion matériel	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2	Distribution
Totaux primaire	555 000	330 000	2 175 000	439 000	1 119 000
Prest connexes	20%	10%	50%	10%	10%
Gestion matériel	10%	20%	40%	20%	10%
Nature d'unité d'œuvre			Kg de MP achetée	H/MOD	H/MOD	Unité de Produit fini

Renseignements complémentaires : Le total des charges de la comptabilité générale est de 7 348 000 frs. Par ailleurs :

- Les capitaux propres de l'Entité s'élèvent à 10 000 000 frs rémunérés au taux conventionnel annuel de 10%
- Parmi les charges de la comptabilité générale, on retrouve une prime d'assurance annuelle de 720 000 frs et une avance des cinq premiers mois de loyers de 400 000 frs.
- Vente des produits finis : 10 400 unités de A à 1 000 frs l'unité et 1 600 unités de B à 2 100 frs l'unité.
- Méthode de valorisation des sorties : CMUP

Travail à faire N°4:

- 4.1-Rappeler le traitement comptable des produits résiduels 2 pts
- 4.2-En quoi le résultat de la compta générale diffère t-il de celui de la compta analytique 2 pts
- 4.3-Présenter le tableau de répartition des charges indirectes (annexe 4) 6 pts
- 4.4-Calculer successivement :
 - Le coût d'achat des matières premières achetées 2 pts
 - Le coût de sortie des matières premières 2 pts
 - Les coûts de production de A et B 4 pts
 - Les coûts de revient de A et B 4 pts
 - Les résultats analytiques de A et B ainsi que le résultat global 3 pts